

INCARVILLE AU CŒUR DE L'HISTOIRE : L'ÉGLISE SAINT-PIERRE



Une première mention de l'église Saint-Pierre est datée de 1026 mais l'église est attestée du XIIème Siècle dont la construction aurait commencé vers 1206. Plusieurs fois remaniée, elle fut reconstruite aux XVI et XVIIème siècles, ce qui laisse supposer qu'entre ces deux moments, elle fut soumise à des destructions. L'abbé Coesnon, curé d'Incarville de 1855 à 1877 fut chargé de réédifier le clocher et de prolonger la nef de quelques mètres. Ces travaux furent stoppés en 1870 après l'arrivée des prussiens. Quelques mois plus tard, le départ des prussiens permit de reprendre les travaux. L'ancien clocher, situé à l'extrémité Est de la nef, a été rem-

placé par un clocher-porche construit entre 1868 et 1875. Divers travaux de restauration à la même période (contreforts, baies, couvertements) sous le patronage de l'abbaye de Fécamp. Dans les premières années du 20ème Siècle, de nouvelles cloches furent bénies le 7 septembre 1902 par monseigneur Meunier, évêque d'Evreux. 500 personnes étaient présentes lors de cette inauguration.

On ne peut parler de l'église saint Pierre d'Incarville sans parler de l'abbé Delamarre qui a officié dans cette paroisse de 1929 à 1948. De plus, sa sépulture repose dans le chœur de cette église.

Description architecturale :

Eglise orientée de plan longitudinal, composée d'un vaisseau unique divisé en cinq travées, et terminée par un chevet plat. L'entrée dans l'édifice s'effectue par un clocher-porche de plan carré. Un corps de bâtiment annexe est accolé au mur du chevet.

Elévation extérieure :

Le clocher-porche qui précède la façade occidentale s'élève sur trois niveaux et est épaulé de contreforts. Le premier niveau est percé d'une porte quadrangulaire surmontée d'un tympan à l'ouest ainsi que de baies cintrées au nord et au sud. Le second niveau est percé de baies cintrées géminées à l'ouest et de baies cintrées au nord et au sud. Le troisième niveau est percé de trois baies cintrées munies d'abat-sons à l'ouest, au nord et au sud.

Le clocher-porche est coiffé d'une flèche à charpente double surmontée d'une croix de faitage.

L'ensemble de l'édifice est couvert d'une toiture en bâtière.

Les murs gouttereaux, épaulés de contreforts, ainsi que le corps de bâtiment annexe accolé au mur du chevet sont percés de baies quadrangulaires. Le chœur est également éclairé par des baies quadrangulaires et par une baie légèrement brisée.

**Elévation intérieure :**

L'édifice s'élève sur un niveau composé de baies quadrangulaires. L'espace de la nef s'ouvre sur le chœur par une grande-arcade brisée.

La nef est couverte d'une voûte en berceau brisé tandis que le chœur est couvert d'une voûte en berceau.

ETAT CIVIL



Ils ont vu le jour

04/01/2018 MANSIRE BEAUCOUSIN Inès
12/02/2018 HOC PIGOT Romy
22/04/2018 COURAGE Suzy
11/05/2018 LE BARS Noémie
15/05/2018 SUARD Elyne
31/08/2018 GOUPIL Léna

Ils se sont unis

17/02/2018 GOGUE Patricia et SAINT-OUEN Patrick
30/06/2018 DONAT Sophie et CAPEL Thierry
21/07/2018 RAOUL Laura et CHOLET Joël



Ils nous ont quittés

16/01/2018 LEPRETRE Huguette ép. LOUISE
28/01/2018 JEANNETTE Benjamin
24/02/2018 VARIN Nicole ép. ZAJAC
04/03/2018 EL HACHEMI Mokhtar
02/04/2018 ROSETTO Jacques
05/04/2018 BIANCAT Michel
10/04/2018 BONNIN Jacques
11/12/2018 LELOUP Gilbert
30/12/2018 BLANC Yvonne ép. DUGARD

Les écrits des associations ne sont pas sous la responsabilité de la commune

Bulletin Elaboré par Michel LEVALLOIS et Catherine CROCFER

FEVRIER 2019

NUMERO 40

L'INCARVILLAIS

Extraites d'ouverture de la mairie :
Du lundi au jeudi de 14h00 à 18h00
Le vendredi de 14h00 à 17h30

Site Internet : www.incarville.fr

MOT DU MAIRE ET DEPART A LA RETRAITE DE CORINNE SEMENT ATSEM

Dans la tempête des derniers mouvements sociaux revendiquant un mieux vivre général, la commune d'Incarville assume ses prérogatives et garde le cap sur une gestion équilibrée de ses services.

Des travaux d'aménagement de l'école maternelle ont été réalisés. Au regard de la législation en vigueur, un gazon synthétique a été installé sous l'aire de jeux de l'école maternelle pour protéger les enfants en cas de chute. La cage à écureuil ne répondant plus aux normes a été enlevée et sera remplacée ultérieurement par un jeu répondant aux normes actuelles de sécurité. La toiture des ateliers techniques a été rénovée. Pour ralentir la vitesse excessive des véhicules sur la commune, des ralentisseurs ont été posés « Rue de Léry » et « Rue des Prés ». De plus, la signalisation

« Rue Abbé Delamare » a été adaptée à cette démarche de sécurité. La salle des fêtes fera l'objet de travaux de remise aux normes concernant notamment les installations électriques, l'isolation du bâtiment et le chauffage.

Pour renforcer la surveillance des enfants au sein des activités périscolaires et permettre d'accroître la sécurité de ces derniers, des agents supplémentaires ont été recrutés..

Le vendredi 11 janvier 2019 à la salle des fêtes, se tenaient les vœux de M. le Maire à la population dans l'ambiance habituelle avec le personnel et les élus municipaux. Nombreux sont les Incarvillais qui se sont déplacés à cette occasion. En outre, se déroulait le pot de départ à la retraite de **Corinne Sement**, agent territorial spécialisé des écoles maternelles qui a accompli une longue carrière au service des professeurs des écoles comme des enfants. Un hommage émouvant lui a été rendu pour la remercier de ses bons et loyaux services. M. le Maire souhaite à tous les administrés une bonne continuation dans un esprit constructif et dynamique. Que l'année 2019 soit à la hauteur de vos espérances et que vous garde en bonne santé.



RECENSEMENT CITOYEN

Tout jeune français de naissance doit se faire recenser en mairie ou sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870> en créant un compte personnel, entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit cet anniversaire.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC) et de l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans. Une copie de l'attestation de recensement sera demandée pour toute inscription aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, BEP, baccalauréat...) avant l'âge de 25 ans. N'hésitez pas à prendre contact avec les services de la mairie pour plus de renseignements.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES AVANT LE 31 MARS 2019

Pour pouvoir voter aux élections européennes du 26 mai 2019, il sera nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales communales **avant le 31 mars 2019**.

Ce délai peut-être repoussé au 16 mai 2019 dans certains cas (acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré...).

Pour toute inscription : transmettre en mairie l'imprimé Cerfa n° 12669*02 dûment rempli, un justificatif de domicile et un justificatif d'identité.

Possibilité de s'inscrire sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>.

EMPLOI

Vous disposez de quelques heures par jour, vous avez une expérience de travail avec les enfants..., la mairie recherche régulièrement des personnes pour réaliser des remplacements en cas d'absences. Si vous êtes intéressé(e), merci de nous transmettre votre candidature.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE : CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918



La cérémonie du 11 novembre s'est déroulée sous les meilleurs auspices à l'occasion du centenaire de l'armistice de 1918.

Cette fois-ci, les enfants sont venus nombreux assister à cette cérémonie pleine d'émotion en remplissant un devoir de mémoire exemplaire en compagnie de leurs parents et de leurs professeurs de l'école élémentaire d'Incarville.

La république française a été saluée à sa juste valeur durant cet hommage important aux poilus de la première guerre mondiale morts pour la France.



COLIS DES ANCIENS



La remise des colis est une tradition bien ancrée dans les esprits d'Incarville.

Ainsi, des colis ont été distribués avec ferveur aux anciens, venus nombreux partager des instants heureux à la salle des fêtes, en présence des élus municipaux.

Conformément à une décision ancienne du conseil municipal, ce sont les plus de 70 ans qui peuvent bénéficier de ce colis constitué de friandises et de spécialités des régions françaises.

De bonnes idées grâce au dynamisme d'Armelle Lefebvre, 1ère adjointe, chargée notamment des fêtes et cérémonies de la commune, qui prend part comme chaque année à l'organisation de ce moment festif tant attendu par nos aînés.

Armelle LEFEBVRE

ACCUEIL DE LOISIRS : COLLECTE SOLIDAIRE POUR LES RESTOS DU COEUR



L'accueil de loisirs d'Incarville a organisé en novembre et décembre 2018 une collecte de jouets, jeux et livres au profit des restos du cœur de Val de Reuil et de Louviers. C'est près de 300 articles que nous avons récoltés et séparés entre les 2 antennes des restos. Ceux de Val de Reuil ont été distribués lors de l'arbre de Noël organisé par l'antenne et ceux de Louviers courant janvier car en décembre les bénévoles se consacrent à la distribution de denrées. Pour la démarche solidaire, une hotte en toile de jute a été offerte par l'entreprise française A-qui-S qui fabrique des étiquettes et sacs personnalisés. Nous remercions les enfants et leurs parents d'avoir fait de ce Noël 2018 un beau moment de partage.

Marcelline CERE



NOEL DE LA BABY GYM ET DES ECOLES



Le vendredi 21 décembre 2018 avait lieu la rencontre avec le père Noël à la baby gym des assistantes maternelles. 17 enfants et 9 assistantes maternelles ont attendu l'arrivée du père Noël.

A son arrivée, le père Noël a reçu des bisous, des câlins mais aussi des larmes.

Les enfants ont reçu chacun un pain d'épices et quelques chocolats en attendant le grand soir.

Anne-Sophie MILARD



ECOLE PRIMAIRE : LA BENNE PAPREC DE RETOUR



Les Classes Primaires CE1-CM1 de l'école d'INCARVILLE organisent une collecte de papier du 4 au 11 MARS 2019.

N'hésitez pas à solliciter votre entourage familial ou professionnel pour remplir la benne.

Une benne sera déposée devant les services techniques de la mairie pendant cette période.

Vous pourrez y déposer : LIVRES, CAHIERS, ANNUAIRES, CATALOGUES, JOURNAUX, MAGAZINES, PROSPECTUS, PUBLICITES, LETTRES, ENVELOPPES etc...

D'avance merci pour votre implication !

ECOLE PRIMAIRE : JEUX DE COUR



A l'école élémentaire, les marquages au sol ont été refaits par les services techniques. Les enfants ont retrouvé leur terrain de foot, le terrain de « balle au prisonnier » et un nouveau jeu a été créé : un morpion, il est très apprécié des enfants.

Merci à Rémy et Frédéric.

Avec la coopérative scolaire, de nouveaux jeux ont également été achetés : des

« PUISSANCE 4 ». Ces nouveaux jeux permettent aux enfants de se détendre pendant les récréations. Ils ont contribué à la baisse du nombre de blessés pendant ces moments.

Ingrid LE CANN, Directrice de l'école élémentaire



DON DU SANG



« Je tenais tout d'abord à vous présenter, au nom de notre association C.S.I., tous mes voeux pour cette nouvelle année 2019. Je remercie la municipalité d'Incarville pour le prêt de la salle des fêtes lors de nos journées « don du sang ».

C'est un lieu de convivialité apprécié par les donateurs ainsi que par l'équipe des établissements français du sang de Bois Guillaume.

Je remercie également M. et Mme Martin, respectivement président directeur général et directrice générale du centre Leclerc d'Incarville, pour leur engagement en nous fournissant gracieusement les denrées alimentaires indispensables à la confection des collations servies. »

En 2018, nous avons recensé 347 dons, chiffre stable par rapport aux années antérieures et très positif pour notre petite municipalité.

Je vous rappelle les dates importantes des journées « don du sang » pour cette nouvelle année 2019 :

Les 06/03/2019 (Après-midi spéciale gourmands), 15/05/2019, 17/07/2019, 11/09/2019 et 20/11/2019.

Les travaux de rénovation de la salle des fêtes ayant pris du retard, la collecte du 06/03/2019 aura lieu comme à l'accoutumée à la salle des fêtes. Nous vous tiendrons informés du lieu de prélèvement pour les dates ultérieures au fil de l'année.

Je vous remercie par avance.

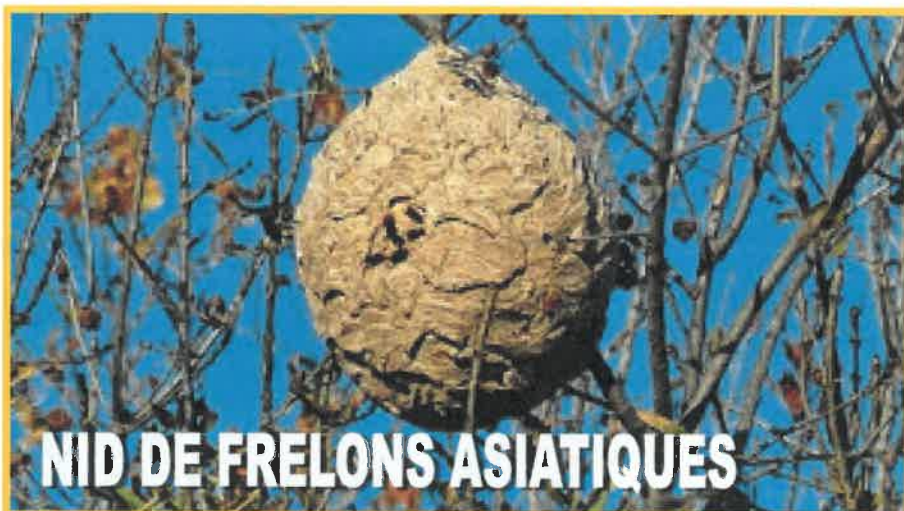
Françoise VASSEUR,

présidente du « Don du Sang » JE DONNE MON SANG, JE SAUVE UNE VIE.

Collecte de sang
Incarvillais
(C.S.I.)



COMBATTRE LES FRELONS ASIATIQUES : FABRICATION D'UN PIÈGE



NID DE FRELONS ASIATIQUES

En étudiant le cycle de vie du frelon, on s'aperçoit que nous pouvons agir très utilement et individuellement contre ce fléau. En effet, les nids construits dans l'année se vident de leurs habitants en hiver car l'ensemble des ouvrières et des mâles ne passent pas l'hiver et meurent. Seules les reines et jeunes reines se camouflent dans les arbres creux, sous des tas de feuilles, dans des trous de murs, etc ... pour en ressortir courant février et commencer à s'alimenter. C'est à ce moment que nous pouvons agir en disposant des pièges dans nos jardins ou sur nos balcons en ville pour attraper ces futures fondatrices de nids. 1 reine correspond à 2 000 voire 3 000 frelons.

Pour fabriquer ces pièges, il suffit de récupérer des bouteilles d'eau minérale en plastique, d'y verser 10 centimètres d'un mélange constitué d'**1/3 de bière brune, d'1/3 de vin blanc pour repousser les abeilles, et d'1/3 de sirop de cassis**. Percer les bouteilles de 3 trous d'1 cm de diamètre et accrocher ces pièges à des branches de la mi-février à la fin avril.

Changer la mixture de temps en temps et surtout brûler les occupants car il ne sont pas toujours morts. En effet, remis hors de la mixture, ils peuvent se réveiller et repartir.

Merci de votre lecture et à vos pièges !

Pour information, l'an passé, avec 1 seul piège à DAX (40) 72 frelons ont été éliminés. Pièges en Aveyron : 200 à 300 frelons asiatiques et européens éliminés tous les 15 jours.

Pour votre information, il appartient aux propriétaires de détruire les nids de frelons qui sont sur leurs terrains. 5 ont déjà été détruits en 2018 sur Incarville.

FAITES SUIVRE AUTANT QUE POSSIBLE A UN MAXIMUM DE PERSONNES A LA CAMPAGNE COMME A LA VILLE .



CHALLENGE RENE MARC LE 7 AVRIL 2019



Le dimanche 7 avril 2019, l'ASLI section course à pied organisera la 31ème édition du challenge René Marc avec l'aide de ses nombreux bénévoles venus de toutes les sections de l'ASLI.

L'an dernier, 504 athlètes ont participé aux différentes épreuves proposées : 3km, 5km, la marche festive, ainsi que l'épreuve reine du 10km qui compte pour le challenge des 4 communes qui regroupe les courses d'Incarville, Hondouville, Pinterville et Heudebouville. Comme chaque année, les organisateurs espèrent voir

de nombreux écoliers incarvillais fouler le bitume de notre commune lors de la course des scolaires. **Pour cette édition 2019, un nouveau parcours sera proposé, plus roulant et qui favorisera donc les tentatives de records personnels !**

Si vous souhaitez être bénévole sur cette matinée sportive, ou rejoindre le bureau de la section course à pied, n'hésitez pas à contacter Rémy Florentin au 06 19 31 43 54. Vous pouvez également retrouver tous les renseignements nécessaires sur le site www.challenge4communes.com.

Pour information, la circulation sera perturbée entre 8h30 et 11h30. A l'avance, nous vous remercions pour votre compréhension.

Sportivement, Emmanuel Blasquez, président de l'équipe organisatrice et Samuel Bouvet.



LE JUDO CLUB VAUVRAY INCARVILLE EN GRANDE FORME !



« Cette nouvelle saison de judo s'est ouverte sous les meilleurs jours. En effet, notre effectif a augmenté de 25%, alors qu'au national le nombre d'adhérents est en baisse. Nous avons la joie, pour cette nouvelle saison, d'accueillir 3 nouvelles personnes. Elise DESIRET et Romain BASLEY vont assurer les cours avec Dominique CORNIOU. Sébastien LECOQ est licencié au club. Ce champion de France, d'Europe et vice-champion du Monde a choisi notre club pour se rapprocher de son épouse et nous en sommes très fiers.

Au Judo Vauvray Incarville, nous formons des jeunes à la compétition et là aussi, le soleil brille bien. Fridy MATHOUBA est devenu champion de l'Eure minimes, Ronan

BOUFFARD et Sharan DOGAN sont montés sur la seconde marche des championnats de l'Eure cadets. Derrière les plus grands, nous avons des jeunes qui montent comme : Ewan LELAY, Enora LEBOURGEOIS, Martin GRINDA... etc. Mais la compétition n'est pas la seule activité, le loisir est aussi présent chez nous. En avril, nous recevrons Ghislain LEMAIRE, un ancien de l'équipe de France aux multiples podiums internationaux. Ghislain est 6ème DAN et expert du judo. Encore un moment de partage exceptionnel qui fait de notre club sa particularité. »

Eric DELANNOY, président du Club de Judo Vauvray Incarville

